

11 | 2020

INTERFRANCOPHONIES

Revue des littératures et cultures d'expression française



Hybridité et diversité des langues en Afrique francophone.
Perspectives (socio)linguistiques et littéraires

Valentin Feussi et Cristina Schiavone (éds.)

Nouchi, français ivoirien : quelles hybridités ?

Akissi Béatrice Boutin

Abstract | La notion d'hybridité vient immédiatement à l'esprit lorsqu'on évoque le nouchi (Kouadio N'Guessan 1992, Ahua 2007, 2008, Atsé N'Cho 2014, Tapé 2016, Boutin & Dodo 2018...). Dans les représentations savantes et non savantes, le nouchi est essentiellement le résultat d'un mélange ou métissage, autrement dit un hybride qui n'est plus ni totalement du français ni aucune autre langue africaine ou européenne, bien que toutes s'y retrouvent par certains traits. Nous nous posons la question de savoir si, d'une part, le nouchi a aussi recours à l'hybridité à d'autres niveaux de la langue, d'autre part si le français ivoirien qui est son support n'est pas déjà lui aussi largement hybride. Cela nous permet aussi d'approfondir la valeur heuristique du concept d'hybridité, notamment à l'aide des réflexions menées dans le courant des *cultural studies*, et des *postcolonial studies* (Bhabha 1994, Canagarajah 2012).

Mots-clés : Hybridité linguistique; Français ivoirien; Nouchi; Contact de langues; Langue analytique

Pour citer cet article : Akissi Béatrice Boutin, « Nouchi, français ivoirien : quelles hybridités ? », dans *Interfrancophonies*, n° 11, Tome 1, « Hybridité et diversité des langues en Afrique francophone. Perspectives (socio)linguistiques et littéraires » (Valentin Feussi et Cristina Schiavone, éds.), 2020, version en ligne : <http://interfrancophonies.org>.

Nouchi, français ivoirien : quelles hybridités ?

AKISSI BÉATRICE BOUTIN

INTRODUCTION

La notion d'hybridité vient immédiatement à l'esprit lorsqu'on évoque le nouchi. Dans les représentations savantes et non savantes, le nouchi est essentiellement le résultat d'un mélange ou métissage, autrement dit un hybride qui n'est plus ni totalement du français ni aucune autre langue africaine ou européenne, bien que toutes s'y retrouvent par certains traits. D'un point de vue formel, les chercheurs l'étudient comme un parler hybride, ou métissé¹. D'un point de vue sociolinguistique, il est étudié comme un argot ou langage des jeunes. Son hybridité est alors interprétée comme le symbole du rassemblement de toutes les langues de Côte d'Ivoire à l'instar de la nation elle-même avec toutes ses ethnies.

Dans la littérature scientifique sur le nouchi, l'hybridité est surtout approchée du point de vue lexical, lorsque les auteurs tentent d'analyser son lexique hétérogène. De fait, la grande distinction avec le français ivoirien est l'incorporation massive de mots ou morphèmes des langues nigéro-kordofaniennes de Côte d'Ivoire, et d'autres encore.

¹ Jérémie Kouadio N'Guessan, « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? » dans Elhousseine Gouaini, Ndiassé Thiam (éds.), *Des langues et des villes*, Paris, ACCT/Didier Érudition, 1992, p. 373-383; Mouchi Blaise Ahua, « Élaborer un code graphique pour le nouchi : une initiative précoce ? », dans *Le français en Afrique*, n° 22, Nice : ILF – CNRS, 2007, p. 183-198 ; Mouchi Blaise Ahua, « Mots, phrases et syntaxe du nouchi », dans *Le français en Afrique*, n° 23, Nice : ILF – CNRS, 2008, p. 135-150, Jean-Baptiste Atsé N'Cho, « Les verbes du nouchi (parler argotique ivoirien) : pour une analyse morphosyntaxique », dans *Revue du Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*, n° 10, 2014, Jean-Martial TAPE, « Étymologie des mots hybrides en nouchi », *Revue Sciences, Langage et Communication*, École Supérieure de Technologie de Meknès, n° 1, 3, 2016 ; Akissi Béatrice Boutin & Jean-Claude Dodo, « View on the Updating of Nouchi Lexicon and Expressions », dans Hurst-Harosh, Ellen & Fridah Kanana Erastus (éds.), *African Youth Languages. New Media, Performing Arts and Sociolinguistic Development*, Suisse, Palgrave Macmillan, 2018, p. 48-65.

Une question de recherche intéressante est de se demander si, d'une part, le nouchi a aussi recours à l'hybridité à d'autres niveaux de la langue, d'autre part si le français ivoirien qui est son support n'est pas déjà lui aussi largement hybride. Cela permettra d'approfondir la valeur heuristique du concept d'hybridité. En effet, l'hybridité est un concept métaphorique emprunté à la biologie qui, appliqué à une réalité sociale comme la langue ou la culture, pourrait laisser croire à un simple croisement de deux composantes (ou plus) de natures bien définies. Or le courant des *cultural studies*, et des *postcolonial studies*, mènent une réflexion bien plus étendue sur l'hybridation et portent un éclairage enrichissant sur ce processus en linguistique².

Nous rappellerons tout d'abord ce qui est appelé traditionnellement hybridité dans les langues, ou dans des parlers comme le nouchi, et en contraste, l'absence du recours à cette notion pour évoquer la formation de certaines autres langues (1). Nous verrons ensuite ce que peuvent apporter les études postcoloniales au concept d'hybridité (2). Enfin, nous étendrons ce concept au-delà du lexique pour montrer divers niveaux d'hybridation du français et du nouchi en Côte d'Ivoire.

APPROCHES DE L'HYBRIDITÉ DANS LES LANGUES

L'hybride est classiquement un mot construit de façon endogène à partir d'au moins deux morphèmes (bases ou affixes) de deux langues différentes. Kortas (2009) présente une typologie moderne et très précise de l'hybridation avec des exemples du français, et montre toute la difficulté d'étudier l'hybridation dans des langues historiquement apparentées comme le français et le latin. Nous retenons de l'auteur le principe majeur : l'hybridité est particulièrement visible dans les mots composés (*top-niveau*), et dans les mots dont la base et les affixes appartiennent à des langues distinctes (*bronzing, pourav*), unissant les traits de dérivé et d'emprunt³.

L'hybridation linguistique se produit massivement dans les *aires linguistiques* et les deux notions doivent être reliées. Les aires linguistiques (les *Sprachbünde* de Trubetskoy 1928) sont généralement perçues comme des grands espaces sociogéographiques où plusieurs langues distinctes des points de vue typologique et généalogique en sont arrivées à faire converger certains de leurs traits du fait de leur contact. C'est dans cet aspect résultatif que S. Thomason, définit l'aire linguistique :

² Homi K. Bhabha, *The Location of culture*, London-New York, Routledge, 1994; Athelstan S. Canagarajah, *Translingual Practice: Global Englishes and Cosmopolitan Relations*, New York, Routledge, 2012.

³ Jan Kortas, « Les hybrides lexicaux en français contemporain : délimitation du Concept », dans *Meta : journal des traducteurs*, n° 54, 3, 2009, p. 548.

a linguistic area is a geographical region containing a group of three or more languages that share some structural features as a result of contact rather than as a result of accident or inheritance from a common ancestor⁴.

Alors que la notion d'aire linguistique a surtout été utilisée pour expliquer a posteriori des convergences typologiques, des interférences et des emprunts avérés, les terrains africains postcoloniaux nous permettent d'observer en temps réel comment les comportements des locuteurs dépassent tout ce qu'un observateur de la langue pourra imaginer après coup. L'hétérogénéité est immense et les pratiques ont peu de stabilité⁵, au point qu'il est impossible de prédire ce qui, dans la prolifération des créations syntaxiques et lexicales, restera comme produit des mélanges de codes. Le comportement prédominant qui se dégage d'abord n'est pas la convergence des langues, mais le fait que les locuteurs acceptent la diversité et le plurilinguisme⁶. Loin de l'idéologie monolingue, ils sont ouverts aux fonctionnements d'autres codes dans le but d'optimiser la communication, et le contact entre plusieurs langues et styles est donc assumé comme une conséquence immédiate du plurilinguisme. Dans ce contexte plurilingue, il n'est pas surprenant que les phénomènes et stratégies d'accommodation linguistique et d'ajustement⁷ se développent au niveau pragmatique, qui pourront donner lieu un jour à une convergence entre les langues. Les études de l'hybridation linguistique devraient donc refléter ces multiples niveaux, sociaux et communicationnels, puis, en conséquence, discursifs et grammaticaux. Pourtant, le plus souvent elles portent directement sur l'hybridation lexicale ou morphologique dans les langues issues de contacts.

Pour Queffélec⁸ l'hybridation est le fait des codes métissés, qui résultent de l'interpénétration de plusieurs langues. Dans ce mélange,

⁴ Sarah G. Thomason, *Linguistic area sans language history*, dans Dicky Gilbers, John Nerbonne, Jos Schaeken, *Languages in contact*, Amsterdam, Rodopi, p. 311.

⁵ Akissi Béatrice Boutin, « A propos de quelques influences mutuelles des langues en contact en Côte d'Ivoire », dans *Sociétés plurilingues et contact de langues : des descriptions linguistiques aux réflexions épistémologiques*, *Cahiers de linguistique*, n° 43/2, 2017, p. 11-33 et « Plurilinguisme et francophonie en Côte d'Ivoire », dans O. Floquet (éd.), *Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains*, Roma, Sapienza Università Editrice, 2018, p. 101-120.

⁶ Canagarajah, *Ibid.*, p. 39.

⁷ Howard Giles, Nikolas Coupland, Justine Coupland, « Accommodation Theory: Communication, Context, and Consequence », dans H. Giles, J. Coupland & N. Coupland (éds), *Contexts of Accommodation: Developments in Applied Sociolinguistics*, New York: Cambridge University Press, 1991, p. 1-68 ; Marko Dragojevic, Jessica Gasiorek, Howard Giles, « Accommodative Strategies as Core of the Theory », dans H. Giles (éd.), *Communication Accommodation Theory: Negotiating Personal Relationships and Social Identities across Contexts*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016, p. 36-59.

⁸ Ambroise Queffélec, « Les parlers mixtes en Afrique francophone subsaharienne », dans *Le Français en Afrique*, n° 22, Nice : ILF – CNRS, 2007, p. 276-291 et « Les parlers mixtes comme réponse aux diglossies postcoloniales? », dans Peter Blumenthal (éd.), *Dynamique des français africains : entre le culturel et le linguistique. Hommage à Ambroise Jean-Marc Queffélec*, Franckfort am Main, Peter Lang, 2015, 2, p. 229-250.

les traits grammaticaux de diverses langues sont intégrés dans un unique code, appelé donc mixte. Comparant le nouchi et le camfranglais, Queffélec calcule, dans le premier, un degré plus avancé d'hybridation lexicale et, dans le deuxième, un grand degré d'hybridation morpho-syntaxique. Ce deuxième type d'hybridation est flagrante en camfranglais pour la conjugaison des verbes, formés de lexèmes verbaux d'origine anglaise ou pidgin, et de morphèmes de temps, aspect, modalité, personne, d'origine française (*elle a do comme si j'avais comot les ndos*)⁹.

Tous les auteurs qui étudient l'hybridation formelle du nouchi depuis Kouadio 1992 pointent l'hybridation lexicale. À l'aide de travaux antérieurs, Tapé¹⁰ tente d'analyser les phénomènes de composition dans le lexique hétérogène du nouchi. Il retient la typologie de Kortas¹¹, notamment la distinction entre hybrides interférentiels et non interférentiels, pour estimer que la majorité des hybrides lexicaux du nouchi sont interférentiels, c'est-à-dire qu'ils sont issus de langues de l'aire linguistique ivoirienne¹².

Au niveau du lexique, tous ces travaux saisissent l'ensemble du lexique nouchi comme métissé dans la mesure où ses composantes (les mots) ont des origines multiples : mots de langues européennes (français, anglais, espagnol, allemand), ivoiriennes (dioula, baoulé, bété, fond argotique ancien), d'autres langues encore, ou fabriqués (onomatopées et autres). En outre, on peut aussi recenser des mots essentiellement hybrides, formés :

1^e) par composition, c'est-à-dire construits de mots issus de plusieurs langues (français, d'autres langues européennes et africaines) comme :

gbongbo-plan, gbongboman [gbɔ̃gboplā gbɔ̃gboman]¹³ : « braquage, braqueur » (du fond argotique ivoirien *gbongbo* « pistolet, arme à feu », et du français *plan*, ou anglais *man*)

akpani school [akpaniskul] : « cours du soir » (du baoulé *akpani* « chauve-souris », et anglais *school*)

bôrô d'enjaillement [bɔ̃rɔ̃dãzã'emã] : « immense plaisir, extase, euphorie, remerciement », du dioula *bɔ̃rɔ̃* « sac », la préposition *de* du français et *enjailer/enjayer* [ãzãje] « contenter, faire plaisir », de *enjoy*, en anglais. (Boutin & Dodo 2018)

prendre dèbê [prãndɛbe] : « tomber », du français *prendre*, et dioula *dɛbe* « natte ».

⁹ Ambroise Queffélec, *Ibid.*, p. 243.

¹⁰ Jean-Martial Tapé, « Étymologie des mots hybrides en nouchi », *Revue Sciences, Langage et Communication*, École Supérieure de Technologie de Meknès, n° 1, 3, 2016.

¹¹ *Ibid.*

¹² On peut estimer excessif que l'auteur parle de suffixes grecs pour -logie, -logie, -drome (Tapé 2016), donc composants des hybrides non interférentiels. Ces suffixes sont français même si leur origine est grecque.

¹³ Les graphèmes kb et kp ne transcrivent pas des groupes consonantiques mais des consonnes à double articulation simultanée labio-vélaire.

2^e) par dérivation, c'est-à-dire construits avec base et affixes de langues différentes, comme :

(2) **bradroiya** [bradrwaya] : « amitié », du français *bras droit* « ami » et *-ya* suffixe nominal dioula

kpatali [kpatali] : « beauté », de l'argot *kpata* « beau, jolie » et *-li* suffixe de nominalisation dioula

décrou [dekru] « montrer, découvrir », du dioula *kúru* « cacher, baisser », avec le préfixe privatif français *dé-*

gbayément/gbahement [gba'emã] : « parler avec aisance, parler à n'en plus finir », du bété *gbä* [gba] « parler », et le suffixe français de nominalisation *-ment*

gbasser, gbasseur [gbase gbase:] : « envouter, envouteur », de *gbass* « envoutement » (du dioula *bàási* « gris-gris, inconvenient ») et la marque d'infinitif en français *-er*, ou le suffixe nominal *-eur* (D'après divers auteurs de la bibliographie)

Au niveau morphosyntaxique, le nouchi est hybride dans la mesure où l'hybridation se trouve au cœur des syntagmes, dans leur système même de fonctionnement. Cependant, ce niveau reste encore peu exploré. Les faits qui ont le plus retenu l'attention des chercheurs qui se penchent sur la morphologie verbale, tels Ahua, Atsé N'cho¹⁴, relèvent en réalité de l'hybridation lexicale. Ils retiennent premièrement que l'inventaire des verbes nouchi est composite dans la mesure où la source des verbes est soit française, soit anglaise, soit dioula, soit bété, soit une autre langue européenne ou africaine. Deuxièmement, alors qu'ils se proposent d'étudier les verbes nouchi dans leur aspect lexical et morphologique, leurs exemples illustrent davantage l'hybridation lexicale, du type de la composition *prendre débê* ou de la dérivation *gbasser*, vus plus haut (1 et 2), que l'hybridation morphologique. Troisièmement, le principal phénomène d'hybridation morphologique qu'ils relèvent est que des verbes morphologiquement non apparentés à l'un des trois groupes verbaux du français soient conjugués à la française. Même dans ce troisième cas, on est encore face à l'hybridation lexicale, puisque l'insertion de lexèmes verbaux d'origine non française dans une flexion française ressortit au phénomène de l'emprunt lexical.

Nous souhaitons ici insister sur le fait que l'hybridation morphologique que l'on peut observer dans le système aspectuel, modal et temporel des verbes du nouchi est plus profonde. En (3) apparaissent quatre verbes nouchi avec leurs marques de personnes et de « temps », issues du français mais notablement modifiées :

¹⁴ Mouchi Blaise Ahua, 2008, *Ibid.* ; Jean-Baptiste Atsé N'Cho, *Ibid.*

(3a) [j^e/ty/i/ε/ɔ̃/vu/kumã] pour le verbe **kouman** « parler » au présent

(3b) [j^e/ty/i/ε/ɔ̃/vu/dabase] pour le verbe **daba** « manger » à l'imparfait ou passé duratif¹⁵

(3c) [jε/tya/ila/εla/ɔ̃na/vuzaε/izɔ̃/εzɔ̃/beu] pour le verbe **béou** « partir » au passé accompli

(3d) [jevε/tyva/iva/εva/ɔ̃va/vuzalε/ivɔ̃/εvɔ̃/bakrɔ] pour le verbe **bacrô** « dormir » au futur ou intentionnel

A l'instar des verbes du dioula ou du baoulé, les verbes nouchi de (3) ont une forme ou base invariable, à laquelle s'adjoignent des morphèmes pré ou postverbaux de temps, aspect ou mode. Les morphèmes préverbaux sont issus des auxiliaires ou semi-auxiliaires du français (en (3c, 3d) : *avoir*, *aller*). Le morphème postverbal est issu de l'imparfait (3b), s'inspirant du modèle des verbes de la 2^e déclinaison en français (-ssais). L'opposition en français de formes verbales distinctes pour le participe passé (ex. *parti*), l'infinitif (ex. *partir*) ou le radical des temps synthétiques (présent, imparfait, (ex. *part-*)) est neutralisée en nouchi. A ce niveau morphosyntaxique, l'hybridation intersystémique peut passer inaperçue, alors qu'elle est plus profonde puisque qu'une conjugaison apparemment française perd en réalité tout son système flexionnel et devient totalement analytique. Le système temporel du nouchi est intéressant pour la distinction à faire entre l'emprunt et l'hybridation. En effet, si l'on reste au niveau formel superficiel, on peut prendre pour de simples emprunts lexicaux les verbes *kouman*, *daba*, *béou* et *bacrô* alors que le système grammatical non plus n'est pas celui du français.

Ce type d'hybridations morphologiques (3), tout comme les hybridations lexicales vues plus haut (1 et 2) sont nombreuses en nouchi. On remarque que le facteur quantitatif et le contexte de plurilinguisme interviennent pour expliquer les faits par l'hybridation ; l'absence ces facteurs dirigerait davantage l'analyse vers un phénomène d'emprunts.

Il est probable que les mêmes phénomènes de mélanges de codes aient eu lieu dans le royaume de France entre le 6^e et le 9^e siècle avant l'apparition de l'ancien français. Pourtant, le concept d'hybridation n'a pas été utilisé pour désigner des processus de créations de verbes tels que *choisir*, *saisir*, issus des verbes germaniques *kausjan* « goûter, examiner, éprouver », et **sazjan/setzen* « mettre quelqu'un en possession de quelque chose »¹⁶, auquel a été suffixée la finale *-ir* du roman. Pour des phénomènes inverses, on ne parle pas non plus d'hybridité, mais de germanisation du roman entre le 6^e et 9^e siècle.

¹⁵ La périphrase avec *était en train de* est tout aussi usuelle pour le passé duratif.

¹⁶ CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <http://www.cnrtl.fr>.

Par exemple, des finales d'origine francique comme *-ard*, *-aud*, *-ier*, etc. ont été accolées à des mots romans pour donner les hybrides :

(4) **soudard/soldat**, du roman *solde/sou(l)de*, et du suffixe francique *-ard*

chafaud « estrade », du latin *fala* et *catafalicum*, et du suffixe francique *-aud*

patoier « gesticuler, parler avec les mains », du roman *patte*, et du suffixe francique *-oyer* (qui donnera aussi le terme péjoratif *patois*)¹⁷.

La cause de l'absence de ce concept explicatif, même pour le lexique du français, est sans doute à rechercher dans le courant dominant de la linguistique historique et comparatiste du 19^e siècle (Robins 1976), principale époque où étaient menées les recherches sur l'origine du français. Dans ce courant marqué par la montée des nationalismes européens, les changements linguistiques par « héritage » (évolution d'une forme d'une langue mère à une autre forme d'une langue fille de façon progressive et inconsciente) ont été distingués des changements par « emprunts ». Toute la théorisation de la filiation des langues était basée sur le concept de langue pure, au passé illustre, et servait l'idéal de la nation. Dans la méthode de recherche de la parenté/filiation des langues, les changements par emprunts devaient être écartés de l'analyse et seuls les changements par « héritage » étaient utiles pour établir une filiation à une langue, comme par parthénogénèse.

D'autres influences des langues germaniques ont affecté la syntaxe du roman sans que l'hybridation soit évoquée. Des faits d'hybridité sont pourtant bien attestés dans la graphie du latin durant la période gallo-romane ; ils méritent toute l'attention parce qu'ils peuvent être rapprochés de phénomènes similaires dans les écrits urbains de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Les études minutieuses de M. Banniard¹⁸ relèvent des traits du latin d'écrits juridiques du 8^e s. manifestant que la prononciation et la syntaxe sont déjà largement celles de l'ancien français ou d'autres langues romanes anciennes. Les flexions nominales ne sont plus prononcées et leur restitution à l'écrit est souvent fautive ; elles n'ont que le but de donner une apparence latine au texte, mais ne sont ni une aide ni une gêne pour la compréhension : « les désinences n'ont aucune importance, sauf pour l'œil du copiste et du juriste légitimant ce masque graphique¹⁹ ».

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Par exemple Michel Banniard, « Niveaux de langue et strates écrites dans les documents juridiques des 8e-9e siècles : sur le fonctionnement communicationnel des Chartae Latinae Antiquiores en Toscane », dans Alfonso Garcia Leal (éd.), *Latin Vulgaire – Latin Tardif XI*, Hildesheim, 2017, p. 17-37.

¹⁹ *Ibid.*, p. 31.

(5) « [B]eaucoup de ces « cas suffixés écrits » font franchement obstacle à la compréhension, comme [...] *omnia res (in omni re)* ; *inimicus suadentes (inimico suadente)* ; *secundum Deus (Deum)* ; *res ipsa (rem ipsam)* ; *haberet (habere)*. Mais ce texte, lu à haute voix, [fonctionnait de façon] pragmatique, ce qui requiert de conclure qu'il était prononcé en articulation naturelle, sans les cas, autrement dit avec la consonance du proto-italien²⁰. »

Il remarque aussi certains germanismes dans deux textes de jugements rendus à Lucca, en 785 et 797, qu'on appellerait aujourd'hui des hybrides phonologiques et lexicaux :

(6) *gustare eorum dava in ipsa basilicae* : « il leur donnait la jouissance de la dite basilique »

wadiatum aves cum Sariperto « tu as (déposé) un gage auprès de Saripert²¹ »

Les mots *dava*, *aves*, transcrivent la prononciation naturelle de *dabat*, *habes*, qui n'est déjà plus la prononciation classique, et *wadiatum* fait porter une déclinaison latine à un emprunt au francique *waddi* « gage ».

Au-delà de ces quelques exemples, les travaux de Banniard montrent l'importance de l'interaction de divers styles et divers codes dans les échanges langagiers. C'est la compétence des locuteurs de varier les codes et les styles qui est à l'origine de l'hybridation et du changement dans les aires plurilingues. Simo Souop montre tout l'intérêt de problématiser la notion d'emprunt dans des aires plurilingues comme le Cameroun, où les variétés et langues s'interpénètrent tellement qu'elles constituent ensemble un fond commun dans lequel les locuteurs puisent des éléments lexicaux sans se préoccuper de l'origine de ces éléments. L'essentiel de la « culture langagière au Cameroun » est d'affirmer une « posture plurilingue », un « style plurilingue, rendu possible par le partage d'unités linguistiques entre les variétés d'une manière improbable ». Dans ces contextes, emprunts et hybridation vont de pair :

L'hybridation est devenue la culture langagière du Cameroun. [...] On emprunte pour pallier un déficit linguistique, mais on emprunte aussi par nécessité (socio-culturelle) ou par fantaisie. Souvent, l'emprunt de luxe permet aux locuteurs de revendiquer une pluralité linguistique dont la configuration est variable²².

²⁰ *Ibid*, p. 29.

²¹ *Ibid*, p. 31 et p. 25.

²² Adeline Simo-Souop, « L'hybridation comme culture langagière au Cameroun : Emergence d'une posture plurilingue », dans les *Actes du grand colloque international tenu du 5 au 7 avril 2016 à l'université de Yaoundé I (Cameroun)*, TRANS, Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften / Internet journal for cultural studies / Revue électronique de recherches sur la culture, n° 20, 2018.

L'APPORT DES ÉTUDES POSTCOLONIALES AU CONCEPT D'HYBRIDITÉ

L'hybridité dont on parle aujourd'hui en Afrique est celle qui résulte d'une super-diversité²³ dans des domaines multiples (culturel, linguistique, ethnique...), associée à la fondation des nouvelles nations du fait de la colonisation européenne des 19^e et 20^e siècles.

Dans ce cadre social, les langues interdites, ignorées ou minorées durant l'époque coloniale, portent encore le complexe de leur infériorité. Paradoxalement, elles baignent pourtant toutes les activités et rituels sociaux, des salutations aux grands événements de la vie. Elles continuent à structurer les discours, les textes, les représentations, les interactions qui se tiennent dans une autre langue. En outre, les langues africaines de grande diffusion influencent les langues en contact, africaines et européennes. Nimbona & Stein posent l'hypothèse, pour les niveaux phonologique et prosodique, de traits référentiels qui transcendent les spécificités de langues particulières. C'est-à-dire qu'au-delà des concepts individuels de L1, L2 et de l'influence de la L1 sur la L2 d'un locuteur, certains traits plus généraux impriment leurs marques sur le français :

L'absence des structures syllabiques complexes qui est une tendance panafricaine (Maddison 2013) ;

La grande majorité des langues africaines sont des langues à prosodie lexicale (Maddison 2013) ;

L'harmonie vocalique est une caractéristique de nombreuses langues des familles Niger Congo et Nilo-saharienne (Casali 2008)²⁴.

On peut alors se demander pourquoi le concept d'hybridité symbolise-t-il mieux la situation que celui d'hétérogénéité. Il est certain que l'hétérogénéité des façons de dire est multipliée par les contacts des langues dans les aires plurilingues, mais ne nous méprenons pas sur l'hétérogène : il peut être imprégné d'une dynamique de communion dans la diversité. Le concept d'hybridation linguistique permettrait alors d'évoquer cette tendance.

Canagarajah s'appuie sur l'ancienneté des espaces multilingues et multiculturels en Asie du Sud pour positionner le concept de pratiques translingues aux antipodes du concept de diglossie, fondé pour des langues ou variétés distinctes, dont les pratiques sont strictement exclusives, telles qu'elles ont été analysées dans d'autres espaces de bi/plurilinguisme social (Amérique du Sud et Afrique du Nord), et plus encore des attitudes monolingues résultant de l'histoire européenne.

²³ Jan Blommaert, Ben Rampton, «Language and Superdiversity», dans *Diversities*, Vol. 13, 2, UNESCO, 2011, p. 1-21.

²⁴ Gélase Nimbona, Guri Bordial Steien, « Modes monolingues dans des écologies multilingues : les études phonologiques des français africains », dans *Langue Française*, n° 202, 2019, p. 55.

En étudiant les pratiques communicationnelles translingues, il montre comment la communication fluidifie les langues de sorte que, dans une interaction entre locuteurs de plusieurs langues, les normes, mais aussi les formes « s'alignent » aux objectifs communicationnels de chaque situation en contexte plurilingue²⁵. Des normes qui seraient en vigueur dans des genres discursifs éminents, comme les genres textuels universitaires, sont (au besoin) complètement abandonnées dans les rhétoriques des situations plurilingues au profit du résultat communicationnel, autrement dit de la performance. Il ne s'agit pas non plus d'un simple abandon des normes d'une langue prestigieuse allogène au profit de normes autochtones, mais bien plutôt de la création de nouvelles normes. Quant aux formes, elles ne se présentent pas avec une signification prédéfinie fixe (une forme pour un sens), mais sont utilisées comme autant de ressources jusqu'à parvenir à une intercompréhension satisfaisante. Elles ne sont plus réservées à l'une ou l'autre langue dans son individualité, mais sont adaptées aux stratégies communicationnelles translingues et sont utilisées dans des environnements linguistiques inédits qui sont au fondement de l'hybridité : « As interlocutors adopt negotiation strategies to align diverse semiotic resources, they will construct a hybrid form that meshes different languages for situated meaning²⁶. »

Dans ce sens, l'hybridité est au cœur de la langue non pas parce que les divers éléments qui la composent sont de provenances diverses mais parce qu'elle crée du nouveau. En paraphrasant Homi Bhabha, il nous semble que l'hybridité linguistique actuelle pourrait être le *tiers-espace* qui naît de la différence des systèmes énonciatifs dans la période d'instabilité due à l'histoire précoloniale, coloniale et post-coloniale.

Lorsqu'un Ivoirien (par exemple) utilise le français, que ce soit dans un ghetto ou dans un bureau d'un ministère à Abidjan, le sens produit ne peut pas être le même que lorsqu'un Français utilise le français, même dans des espaces équivalents de France. Pour Bhabha, la différence ne vient pas tant d'attitudes différentes devant les systèmes symboliques que d'une différence dans la structure même de la représentation symbolique qui préside à l'énonciation :

This has less to do with what anthropologists might describe as varying attitudes to symbolic systems within different cultures than with the structure of symbolic representation—not the content of the symbol or its “social function,” but the structure of symbolization²⁷.

Toutefois, pour Bhabha, si les structures symboliques diffèrent selon les cultures, elles ne sont pas cloisonnées, ni inhérentes à un peuple ou inamovibles, mais au contraire, les symboles n'ont pas d'unité ou de fixité primordiales. Non seulement la colonisation et sa

²⁵ Canagarajah, *Ibid.*, p. 27.

²⁶ *Ibid.*, p. 69

²⁷ Homi Bhabha, 2006, *Ibid.*

conséquence l'imposition du français, mais aussi l'adoption des nouvelles technologies, de nouveaux modes et rituels, sont déjà les éléments d'une nouvelle identité en construction. Dans ce contexte, l'hybridité portée par le nouchi est le témoin d'une force consciente²⁸ de synthèse et de rassemblement vers une identité collective nouvelle englobant la diversité.

LES DIVERS NIVEAUX D'HYBRIDATION DU FRANÇAIS ET DU NOUCHI EN CÔTE D'IVOIRE

Nous faisons ici l'hypothèse que la conscience de l'hybridation portée par le nouchi n'est qu'un pas de plus d'un processus tout aussi conscient beaucoup plus ancien, débuté dès les premières appropriations du français par les Ivoiriens.

3.1. L'HYBRIDATION MORPHOLOGIQUE

Deux exemples originaux illustrent l'hybridation morphologique créée en français ivoirien et reprise en nouchi.

L'invariabilité du radical verbal en nouchi, souvent pointée aujourd'hui par les auteurs comme une spécificité, n'est pas une nouveauté du nouchi, mais existe depuis toujours dans le français de Côte d'Ivoire. On peut ajouter que l'invariabilité dans le changement entre les catégories verbale et nominale est aussi un trait ancien. En nouchi, les verbes **kouman** « parler » (3a) et **bacrô** « dormir » (3d), invariables en tant que verbes, sont aussi des noms : « parole » et « logement, maison ». Atsè²⁹ relève ainsi douze formes du nouchi qui peuvent être noms ou verbes, mais bien au-delà de ces douze formes, les pratiques courantes de nouchi comme de français en Côte d'Ivoire se permettent des constructions nominales pour des verbes et inversement.

Deux noms et un adjectif du français utilisés comme verbes retiennent notre attention du fait de leur saillance et de leur attestation continue depuis l'époque coloniale : *moyen*, *besoin* et *content*. Alors qu'ils sont mis en exergue dans la chanson (exemples 7, 8) et diverses autres pratiques de nouchi (9), ils existaient avant le nouchi dès les années post indépendance (10), et bien avant (11, 12) :

(7) C'est bien mon petit c'est bien comme ça tous les samedis il faut venir faire bosser ma fille parce que Marceline qu'est là elle **content** trop sortir (Didier Bilé « Anango plan », *Les parents du campus*, 1992)

(8) Les côcôs ne connaissent pas les orphelins, même môrô côcô **moyen** tomber (« Les côcôs », *L'enfant Yodé*, 1996. *Même 5F (môrô)*, un *profiteur (côcô) peut réussir à l'empocher*)

²⁸ Boutin & Dodo, *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

- (9) La vérité quand malheur te suit même coton **moyen** te blesser (nouchi.com 12/22/00. *Quand le malheur te suit, même du coton peut te blesser*)
- (10) On **besoin** compteur³⁰ (*On a besoin d'un taxi-compteur*)
- (11) Lui y a pas **content**³¹
- (12) [À] force d'entendre « ma commandant, lui y a dit son femme il a gagné petit », « moi, y a pas **moyen** miré Pernod », pour « mon commandant, il dit que sa femme a accouché », « je ne vois pas le Pernod », nombreux étaient les Européens qui avaient fini par avoir les nerfs à fleur de peau³²

Ces verbes très anciens en français ouest-africain sont conjugués en (11, 12) avec un morphème verbal abandonné après la colonisation : le morphème graphié *y a* remplaçait originellement le verbe *être*, aussi bien dans des prédictions attributives que comme auxiliaire de passé³³. On remarque que les formes verbales des exemples (7-12) ont exactement la forme des noms et adjectif correspondants. Or, le caractère pluri-catégoriel des mots est un trait des langues analytiques vers lesquelles tendent le nouchi et le français ivoirien, s'écartant par-là du français classique, plus synthétique.

Le deuxième trait d'hybridation retenu ici se situe dans le domaine de l'emphase. Alors que le français classique a recours à un morphème grammatical adverbial ou une onomatopée pour exprimer l'emphase, le français ivoirien ou le nouchi utilisent préférentiellement un idéophone ou un trait prosodique. L'idéophone emphatique³⁴ est un morphème qui se place après certains verbes ou adjectifs et sert à exprimer le degré d'intensité de l'action qu'ils dénotent³⁵. Les idéophones forment une catégorie syntaxique puisque, contrairement aux interjections et onomatopées, ils participent à la construction de phrases et possèdent une distribution particulière³⁶. Les idéophones emphatiques comportent souvent au moins un ton haut (H). Ce ton haut ou super haut (H+) peut aussi, en baoulé et autres langues kwa de Côte d'Ivoire, dénoter seul une emphase ; il est alors porté par le mot ou syntagme qui se trouve ainsi

³⁰ Jean-Louis Hattiger, *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*. Thèse de 3e cycle, Université de Strasbourg, 1981, p. 173.

³¹ Bernard Bilin Dadié, *Climbié, Légendes africaines*, Paris, Seghers, 1953, réédition de 1982, p. 114.

³² *Ibid.*, p. 115. La traduction de Dadié « je ne vois pas le Pernod » peut être remplacée par la suivante, plus exacte : je n'ai pas réussi à voir le Pernod ».

³³ Cf. Anonyme, *Le Français tel que le parlent Nos tirailleurs Sénégalais* 1916, p. 12.

³⁴ Nous ne traitons ici que des idéophones emphatiques. Le terme idéophone peut s'avérer flou et recouvre diverses réalités selon les auteurs. Nous nous reportons aux définitions de Creissels 2002 et Leben & Ahoua 2006.

³⁵ William R. Leben, Firmin Ahoua, « Phonological reflexes of emphasis in Kwa languages of Côte d'Ivoire », dans *Studies in African Linguistics*, n° 35, 11, 2006, p. 145-158.

³⁶ Denis Creissels, « Adjectifs et adverbes dans les langues subsahariennes », Colloque *Théories linguistiques et langues subsahariennes*, Université de Paris VIII, 6-8 février 2002.

modifié. Cette marque tonale est régulièrement accompagnée d'un allongement vocalique en français ivoirien ou nouchi :

- (13) Abou dégamme maaal [abudegamma:l]
Abou se comporte très mal. Maaal (H) : « très mal /trop mal »
- (14) Drogba est rououge [drogbaεruuɔ]
Drogba est très fort. Rououge (H) : « très fort »
- (15) Les gos sont versées wahaa [ɛgosɔvε:sewa::]
Il y a beaucoup de filles. waaa (idéophone) : « beaucoup »³⁷
- (16) jusqu'ààà [ʒyska:::] (HH:::) : « pendant très longtemps »
- (17) depuiiis [depui:::] (BH:::) : « depuis très longtemps »

De tels idéophones et tonèmes, tout comme le changement de catégories de noms et adjectifs qui deviennent des verbes sans en prendre la morphologie, modifient profondément le français dans ses structures morphosyntaxiques du fait de l'hybridation.

3.2. L'HYBRIDATION PHONOLOGIQUE

On peut considérer l'hybridité phonologique comme un système phonémique résultant de diverses sources linguistiques sur une même aire plurilingue. Le domaine phonologique est sans doute le domaine linguistique le plus stable et par conséquent l'image de l'hybride, ou du métis, reflète le mieux la réalité puisqu'on peut le considérer comme un système individué stable. En effet, une comparaison des inventaires phonémiques du nouchi, du français de Côte d'Ivoire et des langues ivoiriennes est possible. Le tableau 1 représente la synthèse de la plupart des langues ivoiriennes des quatre groupes de la famille Niger-Congo : Mandé, Gur, Kru et Kwa.

	Bilabiales	Labiodentales	Alvéolaires	Post alvéolaires	Rétroflexes	Palatales	Vélaires	Uvulaires	Glottales
occlusives	p b		t d		ʈ ɖ	c ɟ	k g		ʔ
nasales	m		n		ɳ	ɲ	ŋ		
occlusives pré-nasalisées	mp mb		nt nd			ɲɟ ɲc	ŋg		
double-articulées labio-vélaires	ɲm						kp gb		
vibrantes			r						
fricatives	ɸ β	f v	s z	ʃ ʒ		ɕ ʝ	x ɣ		h

³⁷ Jean-Claude Dodo, *Le nouchi : étude linguistique et sociolinguistique d'un parler urbain dynamique*. Thèse de Doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny, 2015.

affriquées				tʃ dʒ					
approximantes						j	w		
latérales			l						
éjectives	p ^h		t ^h		t ^h	c ^h			
implosives	β ɓ		f d'						
labialisées							k ^w g ^w ŋ ^w		h ^w

Tableau 1. Inventaire synthétique des consonnes des langues de Côte d'Ivoire³⁸

En tant qu'hybride, le nouchi n'a ni exactement le système consonantique du français classique ni celui d'aucune langue ivoirienne, mais l'inventaire phonémique du nouchi s'identifie complètement avec celui du français de Côte d'Ivoire. Le tableau 2 ne représente donc pas une synthèse des deux systèmes mais bien un système commun et unique. Ce système a abandonné le /ʁ/ standard français comme réalisation majoritaire de la rhotique, et l'a remplacé par la vibrante alvéolaire (bien que d'autres réalisations soient possibles) ; il a incorporé des consonnes des langues ivoiriennes n'existant pas en français classique, notamment des occlusives pré-nasalisées, des consonnes à double-articulation et des affriquées.

	Bilabiales	Labiodentales	Alvéolaires	Post alvéolaires	Palatales	Vélaires	Glottales
occlusives	p b		t d			k ɡ	ʔ
occlusives pré-nasalisées	mb		nt nd			ŋɡ	
double-articulées labio-vélaires						kp ɡb	
nasales	m		n		ɲ	ŋ	
vibrantes			r				
fricatives		f v	s z	ʃ ʒ			h
affriquées				tʃ dʒ			
approximantes					j	w	
latérales			l				

Tableau 2. Inventaire des consonnes du nouchi et du français de Côte d'Ivoire³⁹

Le tableau 3 suivant présente quelques mots du français de Côte d'Ivoire contenant les consonnes spécifiques. On remarque des solutions orthographiques diverses pour les consonnes /dʒ/ et /tʃ/, alors qu'aucune solution n'a été trouvée pour distinguer /ŋ/ et /ɲ/

³⁸ D'après Dodo, *Ibid.*

³⁹ D'après Akissi Béatrice Boutin & Gabriel Turcsan, « La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire », dans J. Durand, B. Laks et C. Lyche (éds) *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, 2009, p. 131-152 et Dodo *Ibid.*

ailleurs qu'en finale de mot. Par ailleurs, on remarque que la consonne /n/ du baoulé n'a pas été retenue et a été remplacée par /ŋg/.

Consonne spécifique	Mot	Prononciation	Glose
gb / dʒ	djoumgbélé	[dʒumgbɛ]	'sauce de gombos secs'
gb	gbaka	[gbaka]	'mini-car de transport privé'
kp	kpakpato	[kpakpato]	'flatteur, faiseur d'intrigues'
kp	akpani	[akpani]	'grande chauve-souris'
dʒ	Abidjan	[abidʒã]	capitale économique de la Côte d'Ivoire
dʒ	dioula	[dʒula]	'langue du groupe mandé'
tʃ	attiéké	[atʃɛkɛ]	'plat à base de manioc'
tʃ	tché	[tʃɛ]	interjection
mb	m'batto	[mbato]	'langue lagunaire du groupe kwa'
nd	Ndamance	[ndamãs]	'vache de race croisée Abondance (française) et N'dama (locale)'
nt	sauce n'tro	[ntro]	'plat à base de feuilles'
ŋ	gnomi	[ŋɔmi]	'beignet de farine de mil'
ŋ	gnakpa-gnakpa	[ŋakpaŋakpa]	'danse jeune des années 90'
ŋg	N'guessan	[ŋgesã]	Nom propre, du baoulé Nyinsan [nĩsã]

Tableau 3. Quelques éléments du vocabulaire ivoirien contenant les consonnes spécifiques⁴⁰

Concernant les voyelles, les mêmes comparaisons n'aboutissent pas aux mêmes résultats.

	Voyelles				
	Antérieures		Centrales	Postérieures	
	non arrondies	arrondies	non arrondies	non arrondies	arrondies
fermées	i ĩ		i		u u̯
mi-fermées	ɪ ɨ		ɯ		ɔ ɔ̯
moyenne	e ɛ				o
mi-ouvertes	ɛ ɛ̃			ʌ ʌ̃	ɔ ɔ̃
ouvertes			a ɶ		

Tableau 4. Inventaire synthétique des voyelles des langues de Côte d'Ivoire⁴¹

Les voyelles, orales comme nasales, des langues ivoiriennes sont plus nombreuses que celles du français classique (tableau 4), mais seulement deux voyelles nasales de ces systèmes ont été incorporées au système du français de Côte d'Ivoire (tableau 5). Toutes les voyelles du

⁴⁰ Boutin & Turcsan, *Ibid.*

⁴¹ D'après Dodo, *Ibid.*

français standard qui existent aussi dans les langues ivoiriennes ainsi que les arrondies antérieures qui n'existent pas dans ces langues ont été conservées dans le français de Côte d'Ivoire. Dans ce cas, on se trouve plutôt face à une extension du système français que face à un système hybride.

Concernant le nouchi, on peut considérer que le système vocalique s'est rapproché davantage des langues ivoiriennes puisque toutes les voyelles du nouchi existent dans les langues ivoiriennes sauf la voyelle arrondie fermée /y/ venue du français standard ; les autres voyelles arrondies du français standard tendent à être abandonnées⁴². Le système vocalique du nouchi est hybride dans la mesure où des voyelles des langues africaines n'existant pas en français standard côtoient des voyelles du français n'existant pas dans les langues africaines.

	Voyelles				
	Antérieures		Centrales	Postérieures	
	non arrondies	arrondies	non arrondies	non arrondies	arrondies
fermées	i ĩ	y			u ũ
mi-fermées		ø			
moyennes	e	œ œ̃			o
mi-ouvertes	ɛ ẽ				ɔ õ
ouvertes			a ă		

Tableau 5. Inventaire général des voyelles du français de Côte d'Ivoire (en gris et blanc) et du nouchi (en blanc)⁴³

En outre, au-delà des systèmes phonémique, l'inclusion des tons dans le français de Côte d'Ivoire puis dans le nouchi est sans doute le trait d'hybridation le plus saillant⁴⁴. Alors même que l'autonomie du nouchi n'est pas totale, mais qu'il dépend encore largement du français et des langues ivoiriennes, sa phonologie et sa prosodie crée ce tiers-espace (Homi Bhabha) sécurisé, admettant une grande variété interne.

3.2. L'HYBRIDATION GRAPHIQUE

La graphie populaire du nouchi ne peut être qu'hybride lorsque l'orthographe du français et celles des autres langues de Côte d'Ivoire possèdent des systèmes si différents. Dans l'orthographe du français, la correspondance phonie-graphie est en partie irrégulière, il existe des phonogrammes et des morphogrammes (muets), et l'écriture de certains mots peut avoir un rôle logographique⁴⁵. L'orthographe du

⁴² Mouchi Blaise Ahua, *Ibid.*, 2007.

⁴³ D'après Boutin & Turcsan *Ibid.*, et Mouchi Blaise Ahua, *ibid.*, et passim, 2007.

⁴⁴ Boutin & Turcsan *Ibid.*, et Mouchi Blaise Ahua, *Ibid.*, 2008

⁴⁵ Nina Catach, *L'orthographe française*, Paris, Armand Colin, 2010.

français possède donc un principe phonographique (le fait qu'un graphème représente un phonème) et un principe logographique (le fait qu'un graphème représente une information qui n'est pas d'ordre phonique). L'orthographe officielle des langues ivoiriennes repose sur une correspondance phonie-graphie quasi-totale. La plupart des locuteurs de Côte d'Ivoire ne connaissent pas cette orthographe et graphient les mots de ces langues à l'aide de graphèmes du français comme « ou », « ch », « gn », « oi » (2) etc. L'hybridité apparaît lorsque les militants ou scripteurs du nouchi, ou les chercheurs, insèrent des morphogrammes du français, tels la marque -s de pluriel (18 a, b) ou la graphie française des pronoms personnels (18 d, f, g, h, i, j, k). Au contraire, certains pronoms ont une graphie *ad hoc* (18 c, e) :

(18a) **Les** fistines. *Les petites sœurs*

(18b) Enjaillement **des moussos**. *Journée de la femme*

(18c) **Yé** sui fanta dji. *Synonyme : Yé sui enjaillé. Aimer, apprécier quelqu'un ou une chose*

(18d) **Je** suis bôrô. *Etre content, satisfait ou apprécier quelque chose*

(18e) **Ti** connin affaire là. *Synonyme : Tu maîtrises le sujet*

(18f) **Tu** vas djor drap. *Tu comprendras, tu verras*

(18g) **Il** a prit grain. *Synonyme : Il a prit une balle (sic) / s'est fait tirer dessus*

(18h) **On** fê en croulii. *Synonyme : on fai en san drap; en skouni ! faire en cachette*

(18i) **Vous** êtes wa sur moi. *Synonyme : Vous m'importunez (nouchi.com, 2019)*

(18j) **Ils** ont donne balle a bandit ! *Donner l'occasion a un mal gars de faire du sale (nouchi.com, 1999)*

(18k) **Ils/ elles** daba "ils/elles mangent"⁴⁶

Le principe logographique surgit aussi lorsque le scripteur du nouchi rend apparent l'étymologie de mots dont une partie a le français pour source. Les « s » donnent aux mots de (19) un aspect de logogrammes.

(19) Groskèrya : < du français ivoirien « gros coeur » + -ya : *attitude courageuse*

Grosbrasya < du français ivoirien « gros bras » + -ya : *agent de sécurité*⁴⁷

La graphie du phonème /ɔ/ présente un certain intérêt dans la mesure où la question s'est posée depuis la colonisation où l'administrateur français a entrepris de graphier les noms propres. Par la suite, la graphie populaire a utilisé le graphème « ô » pour le même phonème dans des mots comme *côcô*, *wôrô-wôrô* [kɔkɔ wɔrɔwɔrɔ], *bôrô*

⁴⁶ Mouchi Blaise Ahua, *Ibid.* . 2008.

⁴⁷ Jean-Martial Tapé, *Ibid.*

[bɔ̃rɔ] (18d), sur le modèle de « ê » où l'accent circonflexe joue le rôle de diacritique sur la voyelle écrite « e ». Cette solution, par ignorance de la valeur de l'accent circonflexe sur le « o » en français standard plus que pour revendiquer une contre-norme, a influencé la prononciation des mots français tels que *rôle*, *drôle*, *apôtre*. Une troisième solution, récente, a créé un graphème « or » pour ce même phonème /ɔ/, dans *djor* [dʒɔ] (18f).

CONCLUSION

L'hybridation est une notion empruntée à la biologie, souvent réduite en linguistique aux niveaux lexical et morphologique, dans lequel un mot bien individualisé, issu de plusieurs langues, représente un produit fini. Dans le cas des parlars mixtes (ou hybrides), on considère que l'hybridation a abouti à un code intégrant des éléments de diverses langues à divers niveaux linguistiques. Notre hypothèse est qu'un code hybride comme le nouchi émerge dans un contexte social où le processus d'hybridation a déjà commencé par une mise en commun de diverses ressources sociales pour construire un espace accueillant la diversité. Ce fond commun, propice aux créations par hybridation, rejoint ce que Bhabha appelle le *tiers-espace*. Le tiers-espace constitue alors les nouvelles conditions de l'énonciation, ouvertes à l'abandon des normes sociales et linguistiques ante-coloniales et coloniales, dans lesquelles de nouvelles solutions sont trouvées.

L'hybridation linguistique, avec sa proximité aux notions d'aire plurilingue, de pratiques mixtes, apparaît comme un phénomène conscient de locuteurs plurilingues, et pas seulement le résultat de contacts de langues dont on ne cerne pas bien l'action des locuteurs. C'est au départ l'immersion dans la diversité qui facilitent les alternances, emprunts et interférences, phénomènes qui eux-mêmes contribuent à estomper les frontières entre ces ressources. Dans les aires plurilingues, le partage des traits en contact est très étendu : items lexicaux, morphèmes, tonèmes, phonèmes, structures morphosyntaxiques, et jusqu'à la graphie. Les parlars mixtes qui émergent aujourd'hui n'ont pas créé l'hybridation, celle-ci existait auparavant, mais ils en sont l'image la plus visible. Toutefois, on aurait tort de les considérer comme des produits finis : ils portent autant d'hétérogénéité que l'ensemble des pratiques plurilingues elles-mêmes.

AKISSI BÉATRICE BOUTIN
(Institut de Linguistique Appliquée –
UFHB d'Abidjan et Université La Sapienza, Rome)

ŒUVRES CITÉES

- AHUA Mouchi Blaise, « Élaborer un code graphique pour le nouchi : une initiative précoce ? », dans *Le français en Afrique*, n° 22, Nic, ILF – CNRS, 2007, p. 183-198.
- AHUA Mouchi Blaise, « Mots, phrases et syntaxe du nouchi », dans *Le français en Afrique*, n° 23, Nice, ILF – CNRS, 2008, p. 135-150.
- ATSE N'CHO Jean-Baptiste, « Les verbes du nouchi (parler argotique ivoirien) : pour une analyse morphosyntaxique », dans *Revue du Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*, n° 10, 2014, en ligne : <http://www.ltml.ci/files/articles10/Jean-BaptisteATSeNCHO.pdf>
- BANNIARD Michel, « Niveaux de langue et strates écrites dans les documents juridiques des 8^e-9^e siècles : sur le fonctionnement communicationnel des *Chartae Latinae Antiquiores* en Toscane », dans Alfonso Garcia LEAL (éd.), *Latin Vulgaire – Latin Tardif XI*, Hildesheim, 2017, p. 17-37.
- BHABHA Homi K., *The Location of culture*, London-New York, Routledge, 1994.
- BHABHA Homi K., « Cultural Diversity and Cultural Differences », dans B. ASHCROFT, G. GRIFFITHS, H. TIFFIN (éds), *The Post-Colonial Studies Reader*, New York, Routledge, 2006, p. 155-157.
- BLOMMAERT Jan & RAMPTON Ben, « Language and Superdiversity », dans *Diversities*, Vol. 13, 2, UNESCO, 2011, p. 1-21.
- BOUTIN Akissi Béatrice, « A propos de quelques influences mutuelles des langues en contact en Côte d'Ivoire », dans *Sociétés plurilingues et contact de langues : des descriptions linguistiques aux réflexions épistémologiques*, *Cahiers de linguistique*, n° 43/2, 2017, p. 11-33.
- BOUTIN Akissi Béatrice, « Plurilinguisme et francophonie en Côte d'Ivoire », dans O. FLOQUET (éd.), *Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains*, Roma, Sapienza Univeristà Editrice, 2018, p. 101-120.
- BOUTIN Akissi Béatrice & Gabriel TURCSAN, « La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire », dans J. DURAND, B. LAKS et C. LYCHE (éds.) *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, 2009, p. 131-152.
- BOUTIN Akissi Béatrice & Jean-Claude DODO, « View on the Updating of Nouchi Lexicon and Expressions », dans Hurst-Harosh, Ellen & Fridah Kanana Erastus (éds), *African Youth Languages. New Media, Performing Arts and Sociolinguistic Development*, Suisse, Palgrave Macmillan, 2018, p. 48-65.
- CANAGARAJAH Athelstan Suresh, *Translingual Practice: Global Englishes and Cosmopolitan Relations*, New York, Routledge, 2012.
- CATACH Nina, *L'orthographe française*, Paris, Armand Colin, 2010.
- CREISSELS Denis, « Adjectifs et adverbes dans les langues subsahariennes », Colloque 'Théories linguistiques et langues subsahariennes', Université de Paris VIII, 6-8 février 2002 ; en ligne : www.deniscreissels.fr/public/Creissels-adj_adv.afr.pdf
- DADIE Bernard Bilin, *Climbié, Légendes africaines*, Paris : Seghers, 1953, réédité en 1982.
- DRAGOJEVIC Marko, GASIOREK Jessica, GILES, Howard, « Accommodative Strategies as Core of the Theory », dans H. GILES (éd.), *Communication Accommodation Theory: Negotiating Personal Relationships and Social Identities across Contexts*. Cambridge, Cambridge University Press, 2016, p. 36-59.
- DELAFOSSSE Maurice, *Vocabulaires comparatifs de plus de 60 langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire et dans les régions limitrophes avec des notes linguistiques et ethnologiques, une bibliographie et une carte*, Paris, Ernest Leroux, 1904.

- DODO Jean-Claude, *Le nouchi : étude linguistique et sociolinguistique d'un parler urbain dynamique*, Thèse de Doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny, 2015 [non publiée].
- GILES Howard, COUPLAND Nikolas, COUPLAND Justine. « Accommodation Theory: Communication, Context, and Consequence », dans H. GILES, J. COUPLAND & N. COUPLAND (éds), *Contexts of Accommodation: Developments in Applied Sociolinguistics*, New York: Cambridge University Press, 1991, p. 1-68.
- HATTIGER Jean-Louis, *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*, Thèse de 3e cycle, Université de Strasbourg, 1981.
- KORTAS Jan, « Les hybrides lexicaux en français contemporain : délimitation du Concept », dans *Meta : journal des traducteurs*, n° 54, 3, 2009, p. 533-550 ; en ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2009-v54-n3-meta3474/038313ar/>
- KOUADIO N'GUESSAN Jérémie, « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? » Elhousseine GOUAINI, Ndiassé THIAM (éds.), *Des langues et des villes*, Paris, ACCT/Didier Érudition, 1992, p. 373-383.
- Le français tel que le parlent nos tirailleurs sénégalais*, (anonyme), 35 p., Imprimerie Militaire Universelle L. Fournier, 1916.
- LEBEN William R., AHOUA Firmin, « Phonological reflexes of emphasis in Kwa languages of Côte d'Ivoire », dans *Studies in African Linguistics*, n° 35, 11, 2006, p. 145-158.
- NIMBONA Gélase & BORDAL STEIEN Guri, « Modes monolingues dans des écologies multilingues : les études phonologiques des français africains », dans *Langue Française*, n° 202, 2019, p. 43-59.
- QUEFFELEC Ambroise, « Les parlers mixtes en Afrique francophone subsaharienne », dans *Le Français en Afrique*, n° 22, Nice : ILF – CNRS, 2007, p. 276-291.
- QUEFFELEC Ambroise, « Les parlers mixtes comme réponse aux diglossies postcoloniales? », dans Peter BLUMENTHAL (éd.), *Dynamique des français africains : entre le culturel et le linguistique. Hommage à Ambroise Jean-Marc Queffélec*, Franckfort am Main, Peter Lang, 2015, 2, p. 229–250.
- ROBINS Robert Henry, *Brève histoire de la linguistique, de Platon à Chomsky*. Paris, Éditions du Seuil, 1976, traduit de *A short history of linguistics*, Bloomington and London: Indiana University Press, 1967.
- SIMO-SOUOP Adeline, « L'hybridation comme culture langagière au Cameroun : Emergence d'une posture plurilingue », dans les *Actes du grand colloque international tenu du 5 au 7 avril 2016 à l'université de Yaoundé I (Cameroun)*, *TRANS Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften | Internet journal for cultural studies | Revue électronique de recherches sur la culture*, n° 20, 2018 ; en ligne : <http://www.inst.at/trans/20/lhybridation-comme-culture-langagiere-au-cameroun-emergence-dune-posture-plurilingue/>
- TAPE Jean-Martial, « Étymologie des mots hybrides en nouchi », *Revue Sciences, Langage et Communication*, École Supérieure de Technologie de Meknès, n° 1, 3, 2016 ; en ligne : <https://revues.imist.ma/index.php/SLC/article/view/6286>
- THOMASON Sarah, «Linguistic areas ans Language history», dans D.G. GILBERS, J. NERBONNE & J. SCHAEKEN (éds), *Languages in Contact. Studies in Slavic and General Linguistics*, n° 28, Amsterdam-Atlanta (GA), Rodopi, 2000, p. 311-327.
- TRUBETSKOJ Nicolai S., «Proposition 16 », dans Nicolai Trubetskoj (éd.), *Actes du premier congrès international de linguistes à La Haye, du 10-15 avril 1928*, 17-18, Leiden, The Netherlands, A.W. Sijthoff's Uitgevermaatschappij, 1928.